

Défense nationale, à établir ce que le Gouvernement se propose de faire relativement à la politique étrangère. Nous préparons-nous maintenant à envoyer une force expéditionnaire? Dans l'affirmative, ce que les crédits semblent indiquer, la députation devrait le savoir, le pays devrait en être informé. La conscription est établie en Angleterre et il se peut fort bien qu'elle soit proposée chez nous, sous le régime de notre constitution. Si cela devait arriver, le pays devrait le savoir. Si le Gouvernement n'a pas cette intention, il devrait le dire sans ambages.

On nous dit que nous devrions remettre l'étude de toutes ces grandes et importantes questions uniquement parce que le roi vient visiter le pays. Je n'ai rien à redire à la visite de Leurs Majestés; je ne tiens en aucune façon à déprécier les honneurs qui peuvent leur être rendus. J'estime que nous les honorerions au plus haut point en nous occupant des affaires du pays; je le crois fermement. Nous ne leur ferions pas honneur en bâclant ces affaires, comme ce serait le cas si cette motion était adoptée et si d'autres mesures analogues la suivaient comme cela arriverait presque inévitablement. Le premier ministre (M. Mackenzie King) est obsédé par ses obligations et celles de la Chambre, pourrais-je dire, à en juger par la façon inusitée dont il a pris des engagements au sujet de la visite du Roi.

Des VOIX: A l'ordre.

M. WOODSWORTH: J'ai dit, et je le répète, notre premier devoir au Parlement c'est de voir aux affaires du pays...

Le très hon. M. LAPOINTE: Occupons-nous en, alors.

M. WOODSWORTH: Très bien; que mon très honorable ami ne perde pas patience dans les circonstances.

Le très hon. M. LAPOINTE: J'espère que l'honorable député en fera autant.

M. WOODSWORTH: J'ai dit au premier ministre, il y a une semaine ou deux, que les membres de notre groupe n'avaient aucunement le désir de retarder les travaux de la Chambre, d'empêcher sans nécessité d'expédier les affaires publiques. Par ailleurs, j'ai ajouté, et je crois qu'il a accepté ma déclaration, que les affaires du pays étaient de la plus haute importance et devaient être terminées. Si nous pouvons terminer ce travail d'une façon régulière et digne, en lui accordant l'attention voulue, je suis bien d'avis que nous le fassions. Si nous ne le pouvons pas, je ne vois pas pourquoi nous adopterions ce mode de procédure. Le premier ministre déclare qu'il s'estime tenu d'accompagner le Roi pendant toute la durée de sa visite au Canada et aux Etats-Unis.

Des VOIX: Très bien, très bien.

M. WOODSWORTH: Des honorables députés de la droite disent "très bien", et approuvent chaleureusement l'attitude du premier ministre. C'est leur privilège. S'il croit qu'il est de son devoir d'agir ainsi—et il devra accepter la responsabilité de son attitude—je ne vois pas pour quelle raison le premier ministre n'accompagnerait pas le train royal et ne nous laisserait pas ici après le départ d'Ottawa, de Sa Majesté. Rien ne nous justifie de prendre un congé de plusieurs semaines.

Le premier ministre nous menace—je ne devrais pas me servir de cette expression—il déclare catégoriquement, et le Gouvernement a adopté cette ligne de conduite, qu'il nous faudra revenir à la mi-été si nous ne terminons pas nos travaux maintenant. Je le répète, je ne vois pas pour quelle raison le premier ministre n'accompagnerait pas Leurs Majestés, comme il se croit sans doute obligé de le faire, et ne laisserait pas le Parlement poursuivre ses travaux ici. A tout événement, le premier ministre n'a fait que de rares apparitions à la Chambre au cours de la dernière semaine.

Des VOIX: Oh, oh.

M. WOODSWORTH: C'est un fait. Je ne lui en fais pas un reproche, mais je soutiens que si la Chambre peut poursuivre sa besogne sans le premier ministre pendant tout ce temps elle pourrait également le faire pendant les deux ou trois semaines qu'il faudrait pour terminer les travaux, tout particulièrement lorsque le Gouvernement serait dirigé par le charmant et très compétent ministre de la Justice (M. Lapointe). Je n'ai rien à ajouter...

Des VOIX: Très bien, très bien.

M. WOODSWORTH: ...si ce n'est...

Des VOIX: Asseyez-vous, alors.

M. WOODSWORTH: Nous n'avancerons à rien de cette manière. Les honorables députés ont droit à certains égards lorsqu'ils se conforment au règlement de la Chambre—et je ne le viole certainement pas—s'ils diffèrent sincèrement d'opinion avec les membres du parti qui est au pouvoir. Le travail de la Chambre avancera beaucoup plus vite—et je ne fais aucune menace en ce moment—si les honorables députés procèdent régulièrement et s'ils font preuve de courtoisie à l'égard des groupes, qui peuvent ne pas compter un grand nombre de représentants mais qui, puisqu'ils sont membres de la Chambre, n'en ont pas moins certains droits.

Je demande donc qu'on examine de nouveau cette question et toutes les conséquences qu'elle comporte.